Un déraillement fit 18 victimes en gare St-Lazare

UN WAGON A IMPERIALE SE RENVERSA

Paris, 2. — Le train de banlieue se rendant à Rueil, par Bécon, quittait, à minuit 14 la gare Saint-Lazare. Au départ, les voyageurs qui occupaient les dernières voitures, eurent l'impression que le démarrage avait été d'une brusquerie anormale et l'un d'eux a même spécifié que la vitesse du train était inaccoutumée. Toutefois, le convoi roula à peu près normalement sur 440 mètres environ. Il arriva ainsi à la hauteur du signal d'entrée 332. Brusquement, l'attelage de l'avant-dernière voiture, un wagon à impériale, se rompit.

Sortant des voies, le véhicule parcourut encore quelques mètres et s'abattit lourdement sur le côté droit, dans un fracas de vitres brisées que dominaient les cris de douleur et d'effroi des voyageurs particulièrement nombreux.

UNE TERRIBLE PANIQUE DES BLESSÉS, DES MORTS

Ce fut une panique compréhensible : on vit des femmes se soulever à la force du poignet, pour s'échapper par les portières, cependant que les hommes non blessés organisaient les premiers secours.

Bientôt accourait le petit personnel de la gare et les pompiers de la caserne Blanche, suivis peu après des voitures d'ambulance de l'Hôpital Bujon. Seize blessés, plus ou moins gravement, furent transportés en quelques minutes au service de la gare Saint-Lazare, où ils reçurent les soins de M Magnan, infirmier de nuit et d'un voyageur, M. Got, étudiant à Rouen. Mais le cadavre d'une femme ne pouvait être dégagé, malgré les efforts conjugués des pompiers et des employés, de l'amas de planches et de tôles tordues.

Les blessés, dont quelques-uns, ont pu regagner leur domicile après avoir été pansés, habitent tous la banlieue parisienne.

Malgré cet accident, le train de Rueil a continué son trajet en abandonnant sur la voie ses deux dernières voitures. Un service a été organisé sur les lieux de l'accident où toute la nuit les pompiers ont continué leurs travaux de déblaiement. Le trafic n'a pas été interrompu et les trains ont circulé régulièrement sur les autres voies.

LE COMMUNIQUÉ DE LA Cie

Paris, 3. — La Compagnie des chemins de fer de l'Etat, nous communique la note suivante :

« Par suite d'une manœuvre intempestive d'aiguille, l'avant-dernière voiture du train 848, partant de Paris-St-Lazare, à minuit 14, par Rueil, a déraillé à la sortie de la gare Saint-Lazare.

« Cet accident a occasionné la mort de deux voyageurs. En outre, une quinzaine de personnes ont été blessées, dont trois assez grièvement. Ces trois dernières ont été transportées à l'Hôpital Beaujon ; quant aux autres, elles ont pu regagner leur domicile.

M. Gilles Gardin, ingénieur en chef du contrôle, s'est immédiatement rendu sur les lieux et a procédé à une enquête. Le directeur des chemins de fer de l'Etat s'est également rendu sur les lieux.

UN CADAVRE NON IDENTIFIÉ

Paris, 2 — L'enquête commencée dès ce matin, pour établir les causes et les responsabilités du déraillement survenu à l'entrée du tunnel des Batignolles se poursuit. Elle n'a donné encore aucun résultat.

Il n'a pas été possible d'identifier le deuxième cadavre. L'une des victimes, Mlle Mais, avenue Centrale, est décédée à l'Hôpital Beaujon, où elle avait été transportée.

L'EAU D'EVIAN-CHATELET N'ÉTAIT MÊME PAS DE L'EAU POTABLE !

Paris, 2. — L'an dernier, le procureur de la République chargeait M. Planchenault, juge d'instruction, d'ouvrir une information, pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, à propos de la mise en vente en 1921 et 1922, de bouteilles d'une eau dénommée : « Evian-Châtelet ».

Le magistrat chargea les docteurs Labbé et Mollière de pratiquer l'analyse chimique et bactériologique de cette eau.

Le rapport des experts vient d'établir que l'eau prélevée dans les magasins de vente, soit à Paris, soit à Nice, soit à Menton, avait été prise dans le lac de Genève, aux abords d'un puissard et que cette eau contenait des bactéries putriques constituant un danger pour la santé des consommateurs.

En conséquence, MM. Bocheux et Serasset, administrateurs de la société fermière de la source « Evian-Châtelet », viennent d'être renvoyés devant la dixième chambre du tribunal de police correctionnelle, pour infraction à la loi du 1er août 1905, sur les fraudes alimentaires. Me Eugène Crémieux les assistera ; le syndicat des eaux minérales se portera partie civile.

Ajoutons que 70.000 bouteilles, contaminées auraient été vendues tant à Paris, que sur la Côte d'Azur.

LE SUCRE BAISSE... ... EN BELGIQUE

Bruxelles, 2. — Les raffineurs ont diminué de 30 francs aux 100 kilogs le prix des sucres raffinés en morceaux.

Le sucre cristallisé, lui aussi, a baissé ; il a été coté hier 43 francs de moins qu'il y a huit jours.

Nous pouvons ajouter que les stocks permettent toujours d'assurer la consommation jusqu'à la prochaine campagne de fabrication les exportations étant étroitement surveillées.

L'ANGLETERRE N'EST PAS PRÊTEUSE

Londres, 2. — La Cité n'est pas du tout disposée à accorder de l'argent à la Russie; d'ailleurs, les circonstances se présentent fort mal actuellement pour la Russie. En effet, un précédent assez peu encourageant, parait devoir être instauré par la Trésorerie au sujet d'emprunts aux pays étrangers. C'est ainsi que les hauts fonctionnaires de la Trésorerie sont maintenant absolument opposés à l'emprunt Hongrois.

L'individu tué par un gardien est un assassin

DEUX DE SES COMPLICES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Paris, 3. — Le 15 décembre, vers 16 h. 15, M. Arnold Mettler 48 ans, contremaître, chargé de la paye des ouvriers de l'usine Borderel et Robert, rue des Fillettes, à Saint-Denis, était tué, dans son bureau, d'un coup de revolver par deux bandits masqués qui s'emparaient de deux mille francs et s'enfuyaient.

Oon découvrait peu après qu'un des deux bandits, très au courant des aîtres de l'usine, y était resté employé pendant deux semaines. Le mois dernier, les deux assassins étaient enfin identifiés. Il s'agissait de deux Espagnols, les frères Gomez

Un télégramme de Nîmes annonce que l'un des deux frères, Gomez Dupercio, a été tué hier par le gardien Gibert, au moment où il attaquait la voiture de la Compagnie Houillère, à Alais. Communication en a été faite aussitôt au commissaire de Saint-Denis, qui nous confirmait hier soir la nouvelle.

Mais si l'action judiciaire est maintenant éteinte pour Gomez Lupercio, on n'en continue pas moins à rechercher activement son frère, qui est toujours en fuite.

Ajoutons qu'une autre dépêche de Nîmes annonce que deux des complices de Lupercio ont été arrêtés hier, l'un à Alais, l'autre à Saint-Hilaire-de-Brethmas.

UN CRIME, AU BEAU SOLEIL

Le Havre, 2. — Une rentière, Mme Veuve Marie Lefèvre, 44 ans, a été trouvée assassinée chez elle à Noirtot, hameau du Beau-Soleil, près du Havre. Le vol paraît être le mobile du crime.

LE DIMANCHE-GRAS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A ARMENTIÈRES

La première journée du Carnaval à Armentières, a contrasté assez sensiblement avec celle des années précédentes. Le nombre des masques et aussi des promeneurs, était sensiblement moindre que celui de l'année dernière, malgré l'invitation d'une après-midi ensoleillée. Vers le soir, il y eut une légère recrudescence, mais cela n'alla point jusqu'au succès des années précédentes, malgré l'augmentation du nombre des habitants. La cause est, de l'avis unanime, due à la cherté de la vie.

A ROUBAIX

Calme plat. Fêtes du Carnaval d'avant-guerre, qu'êtes-vous devenues ?

Temps triste et maussade, malgré les quelques éclaircies.

Peu de masques dans les rues ; un peu plus dans les bals. La foule qui n'a cessé de circuler n'a pu que bien imparfaitement satisfaire sa curiosité. Trop de spectateurs, trop peu d'acteurs. La joie se perdrait-elle ?

C'est peu plausible. A Roubaix, comme dans tout le Département, le leit-motiv est « vie chère », chômage ; voilà les deux causes qui ont fait le Carnaval si triste.

A DUNKERQUE

La journée d'hier, malgré ses débuts dans la neige, s'est montrée ensoleillée et favorable au programme qui prévoyait la charmante promenade d'enfants costumés et celles joyeuses et originales des groupes musicaux. Les masques étaient nombreux, au grand enchantement de la foule énorme qui a rempli les rues. Le clou de ce premier jour des « Trois Joyeuses » était le bal masqué donné au Théâtre par l'Association des Employés de la Mairie, qui se déroule encore, en cette heure matinale, dans le plus grand succès.

A HAZEBROUCK

La première journée du Carnaval à Hazebrouck a été peu animée. Les promeneurs à vrai dire étaient en assez grand nombre, mais peu de gens costumés se montrèrent.

Les instruments de musique, dont l'usage a été autorisé à nouveau par un récent arrêté municipal ont commencé à se faire entendre dans quelques cafés.

A CAMBRAI

Tristes et monotones ont été les fêtes de Carnaval. De ci de là, et encore bien tard dans la soirée, quelques groupes de « masques », bravant pluie et vent.

Dimanche bien triste, qui rappelle aux rares promeneurs le nombre toujours grandissant de chômeurs tant à Cambrai que dans la région, et qui en est la cause.

A AVESNES

En raison de l'inclémence de la température, les fêtes de Carnaval n'ont pas été aussi brillantes que les années précédentes et cela au grand détriment des loueurs de costumes qui avaient fait à profusion étalage de travestis les plus divers, permettant de satisfaire tous les goûts et à portée de toutes les bourses.

A partir de 15 heures, une éclaircie étant survenue, les plus endurcis commencèrent à circuler en ville, bientôt imités par d'autres, qui grossirent les premiers. La soirée fut particulièrement animée et les bals masqués organisés à Avesnes et à Avesnelles furent particulièrement brillants.

De nombreux couples s'étaient donné rendez-vous et tournoyèrent joyeusement aux sons d'orchestres exécutant jazz-band et foxtrott jusqu'à une heure très avancée dans la nuit.

L'EX-COUREUR CYCLISTE H. CORNET DEVENU FOU

Cannes, 2. — Au cours d'un accès de folie, l'ancien coureur cycliste Henri Cornet, habitant Cannes depuis plusieurs années, a *tenté* d'assommer son associé, M. Lyons, garagiste, et de l'égorger avec un rasoir. Le malheureux dément parvint à être maîtrisé après une lutte terrible. Il avait été trépané à la suite d'une chute de bicyclette. Sujet à une maladie nerveuse, Henri Cornet sortait rarement depuis un an.

Son internement à l'Hospice d'aliénés de Nice a été décidé.

Trois enfants ont été témoins d'un drame

DEVANT EUX, LEUR PÈRE TUA LEUR MÈRE

Rennes, 2. — Dans la soirée d'hier, un drame atroce s'est déroulé au village de Lodiais, près de Retiers (arrondissement de Vitré). Un journalier de 36 ans, Armand Daussy, réformé de guerre, s'était marié en 1917, avec Marie Gaillard, 27 ans.

Le mari, brutal et alcoolique, faisait de son épouse, mère de trois enfants, une véritable martyre.

Hier soir en rentrant de son travail, Daussy qui était pris de boisson, ne trouva pas le dîner préparé. Furieux, il se jeta sur sa femme, la renversa sur le sol et l'assomma à coups de sabots. Les trois enfants assistèrent, épouvantés, à cette scène tragique, en poussant des cris d'effroi.

Quand la malheureuse eût rendu le dernier soupir, l'alcoolique la prit dans ses bras et la jeta sur le lit. Puis, il appela les voisins et leur dit : « Venez vite, ma femme est morte ! »

L'assassin a été arrêté et écroué à la prison de Vitré.

Les Congrès

M. STRAUSS A ASSISTÉ A CELUI DES COLONIES DE VACANCES A CHARLEVILLE

M. Strauss, ministre de l'hygiène et de la prévoyance sociale, a présidé les travaux du 10me Congrès des colonies de vacances du Nord et de l'Aisne à Charleville.

Le ministre descendit du train en gare de Charleville à 10 heures 30. Il fut reçu par M. Roquère, préfet des Ardennes et M. Vassal, maire de Charleville, entouré des sénateurs et députés du département.

Sous la pluie fine le cortège se rend à l'Hôtel de Ville où le maire souhaite la bienvenue au ministre et lui demande de s'intéresser à plusieurs œuvres locales. Le président de la société de secours mutuels prononce ensuite une allocution et demande au ministre de s'occuper de la société.

Le ministre répond aux souhaits de bienvenue qui lui sont présentés, puis le cortège se rend rue Cuvelet où le ministre procède à la pose de la première pierre de l'établissement de bains-douches. Un banquet lui est ensuite offert.

A 15 heures dans la salle des fêtes du Foyer Américain, M. Strauss préside la séance inaugurale du Congrès, il dit tout l'intérêt qu'il convient d'apporter aux œuvres des colonies de vacances.

M. Gérard, inspecteur primaire à Lille, présente un rapport très documenté sur les possibilités de développement des œuvres de mutualité scolaire des colonies de vacances ; d'autre part un rapport est également présenté par M. le docteur Depuidt, sur les résultats déjà obtenus par la Fédération Nationale des colonies de vacances.

A 17 heures 30, un lunch fut offert au ministre qui quitte Charleville à 19 heures.

Parmi les personnalités de notre région qui suivent les travaux du Congrès nous notons : MM. Capra, directeur de l'enseignement primaire ; Delcourt, conseiller général du Nord ; Gradel, secrétaire de la Fédération ; Gonthier, trésorier à Denain et M. Gosseau, directeur du sanatorium de Zuydcoote.

CELUI DES FONCTIONNAIRES S'EST OUVERT HIER A PARIS

Paris, 2. — Le Congrès de la Fédération Nationale des syndicats de fonctionnaires s'est ouvert ce matin à Paris.

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes : Action électorale. Révision des traitements, Organisation de la collaboration des syndicats avec les administrations et questions corporatives.

Cent sept syndicats ou sections départementales assistaient au Congrès.

Les congressistes ont adopté à l'unanimité le rapport moral présenté par M. Laurent, secrétaire général du syndicat, et le rapport financier, présenté par M. Danglard, trésorier.

LIGNE DE CONDUITE POUR LES ELECTIONS

Le Congrès des Fonctionnaires a voté une motion dont voici le résumé :

Sans trahir un devoir impérieux et une discipline non moins impérieuse, aucune voix de fonctionnaire ne devra s'égarer sur le nom d'un député sortant qui, ayant combattu les revendications des fonctionnaires, figurerait sur une liste électorale.

Une liste dressée par la Fédération sera communiquée en temps utile aux organisations départementales.

Aucune voix ne devra non plus s'égarer sur le nom de candidats qui ne souscriraient pas aux engagements à prendre sur le questionnaire qui leur sera soumis.

Le Congrès poursuivra ses travaux demain.

CELUI DE L'U. D. DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS DU PAS-DE-CALAIS

L'U. D. Confédérée des Syndicats Ouvriers du Pas-de-Calais, a tenu son 10e Congrès hier à Boulogne, sous la présidence de M. Lapierre, délégué de la C.G.T. 57 syndicats étaient représentés. Après avoir entendu les citoyens Mailly, Vasseur, Havenne et Sorriaux, le rapport financier et le rapport moral ont été adoptés à l'unanimité.

Après l'audition de Delbecque, conseil juridique de l'U.D. le Congrès s'est occupé des mesures nécessaires pour intensifier la propagande et créer une bibliothèque départementale.

On décide de transporter le siège de l'U. D. à Lens et d'y réunir chaque mois la Commission administrative.

La séance fut levée après le dépôt d'un vœu souhaitant le rétablissement de l'ordre à la Verrerie Ouvrière d'Albi.

UN MILLION DE DÉGATS DU FEU DANS UNE IMPRIMERIE

Chartres, 2. — L'incendie qui a éclaté l'autre nuit dans les magasins de l'imprimerie Durand, 39, rue du Soleil-d'Or, à Chartres, a fait pour un million de dégâts environ.

Un réglement des problèmes européens

ON COMMENCE A L'ENTREVOIR EN ANGLETERRE

Londres, 2. — Le nouvel échange de correspondances entre les premiers ministres français et anglais, fait l'objet de commentaires favorables des journaux du dimanche.

« L'Observer » se plaît à remarquer qu'on a l'impression, en général, qu'un règlement des principaux problèmes européens est enfin en vue, bien que la correspondance échangée entre M. Macdonald et M. Poincaré ne traite que des généralités ; elle constitue néanmoins le prélude de négociations directes, en vue d'un règlement des questions pendantes.

Le « Sunday Times » émet le même avis et remarque que MM Bonar Law et Baldwin, en s'efforçant de créer une atmosphère meilleure entre les gouvernements de Londres et de Paris, ont facilité les choses et M. Macdonald, dont la tâche est moins ardue, a des chances de succès plus grandes que celles de ses prédécesseurs. En outre, certains événements, tels que les résultats de l'occupation de la Ruhr, la dépréciation de la devise française et la chute du Cabinet belge, ont contribué à rendre plus nécessaire une entente entre les deux pays.

UN SOCIALISTE EST ÉLU SÉNATEUR DE LA DROME

Valence, 2. — Voici les résultats de l'élection sénatoriale de la Drôme, en remplacement de M. Joseph Reynaud, radical-socialiste, décédé. Inscrits, 723 ; Votants, 715 ; Bulletins blancs, 5 ; Suffrages exprimés, 710 ; Majorité absolue, 356. Ont obtenu : Valette, conseiller général, maire de St-Valker, socialiste, 360 voix, ELU; Ravisa, ancien député, maire de Montélimar, radical-socialiste, 147 voix ; Docteur Eymard, conseiller général, radical-socialiste, 128 voix ; Rozier, conseiller général radical-socialiste, 52 voix ; Gorin, publiciste, radical, 14 voix ; Vachez, professeur au Collège Rollin, 7 voix ; Didelot, républicain-radical-indépendant, 2 voix.

C'est donc un siège gagné par le parti socialiste au Sénat.

DEUIL A LA « MAISON DES DERNIÈRES CARTOUCHES »

Sedan, 2. — M. Claude Rocher, âgé de 74 ans l'un des derniers défenseurs de la « Maison des dernières cartouches, est décédé aujourd'hui à Bazeilles.

Après avoir été concierge de la glorieuse maison, le brave homme avait été préposé à la garde de la crypte.

UN CHEMINOT VA DEVENIR MULTIMILLIONNAIRE

Châteauroux, 2. — Un employé de la gare d'Issoudun, M. Metzger, revendique actuellement la succession d'un arrière-grand'père, décédé en Hollande, il y a une quinzaine d'années, en laissant une trentaine de millions.

Un cohéritier, qui avait tenté de faire reconnaître ses droits à l'héritage étant décédé, M. Metzger peut donc espérer entrer prochainement en possession de cette immense fortune.

L'État hollandais et l'agence qui s'est chargée d'établir les droits de M. Mitzger, absorberont une partie de ces millions, les trois quarts, pense-t-il ; « mais conclut philosophiquement le futur millionnaire, il me restera encore assez pour vivre de mes rentes sans attendre ma retraite ».

LE CONSEILLER INTIME DU MIKADO « RESSUSCITÉ »

Tokio, 2. — Tous les journaux annoncent la mort du Marquis Matsukata, conseiller intime de l'Empereur et publient des articles nécrologiques. Or, on apprend que les médecins s'étaient prononcés prématurément après avoir constaté l'arrêt de la respiration et des battements du cœur.

Le Marquis a donné contre toute espérance, des signes de vie. Il a pressé la main de l'envoyé de l'Empereur, Vicomte Makino.

Dans la matinée, il a pris de la nourriture et s'est endormi. Il est dans un état de faiblesse extrême.

LA DUSE EST SAISIE

New-York, 2. — L'Agence Howell-Band and Co avait été l'intermédiaire d'un engagement de la Duse en Amérique.

La grande artiste avait promis une série de 23 représentations, à raison de 45.000 francs le cachet ; l'agence avait le droit de prélever une commission de 90.000 francs sur le total des bénéfices.

Or, le secrétaire de Mme Eléonore Duse, se prétendant fondé à toucher la moitié de cette commission fit pratiquer une saisie-arrêt à la banque de l'Agence.

Le différend ayant été porté devant le juge des référés, celui-ci a limité la saisie à la somme de 20.000 francs.

LE SCANDALE AMÉRICAIN

Washington, 2. — Au sujet du scandale des pétroles, le Sénat a adopté par 60 voix contre une, une motion demandant une enquête sur la façon dont M. Daugberty a dirigé le ministère de la Justice, étant donné que divers télégrammes indiquent la connivence du personnel de ce ministère, avaient été soumis à la commission du Sénat et que ces télégrammes sont rédigés au moyen du chiffre du ministère de la Justice. La commission sénatoriale d'enquête sera constituée lundi

ON PEUT DE NOUVEAU EXPORTER LES LAINES LAVÉES

La Chambre de Commerce de Roubaix a reçu hier le télégramme suivant :

« Sommes heureux vous apprendre avons pu obtenir également retour liberté exportation laines lavées. Note paraîtra « Journal Officiel » demain. Prière informer industriels intéressés et journaux régionaux. Signé : Comité Central Laine. »

DERNIÈRE HEURE

CORRESPONDANCE DE PREMIERS MINISTRES

La France et l'Angleterre doivent demeurer unies

Lettre de M. Mac Donald

Paris, 2. — On publie le texte des lettres échangées entre le premier ministre britannique et le Président du Conseil français.

La lettre de Ramsay Mac Donald est datée du 21 février. On y lit notamment ces mots :

« Il existe en Angleterre un sentiment très répandu que, contrairement aux stipulations du Traité de Versailles, la France essaie de créer une situation qui puisse lui procurer ce qu'elle n'a pas réussi à obtenir pendant les négociations de paix entre les alliés. Ceux de mes compatriotes qui ont cette impression, estiment que c'est là une politique qui ne peut que perpétuer l'incertitude et les dangers d'une situation qui ne serait pas état de paix mais état de guerre et que, finalement, elle anéantira toutes garanties de sécurité que la France aurait temporairement obtenues. »

UNE DÉCEPTION POUR CEUX QUI CROYAIENT A UNE FRANCE LIMITÉE PAR LE RHIN

Il y a eu en France beaucoup de gens à s'imaginer que la défaite intégrale de l'Allemagne les affranchirait automatiquement et pour toujours d'une *menace qui, je m'en rends pleinement* compte, était réelle.

Certains ont cru, qu'afin d'obtenir une sécurité absolue, les frontières de la France devaient être étendues au Rhin. Leur attente a été déçue : à la place, on leur offrit une garantie solidaire de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique. Par suite de l'abstention de l'Amérique, cette offre elle-même est devenue caduque et depuis, les français avec quelque justification, ont cherché d'autres et de plus tangibles sauvegardes à substituer au traité de garantie.

LA FRANCE DÉPENSE ET POURTANT, ELLE DOIT

Pour ce qui est des réparations, la population anglaise regarde avec inquiétude ce qui semble être la *détermination de la France*, de ruiner l'Allemagne et de dominer sur le continent. C'est ainsi qu'elle ressent un sentiment d'appréhension devant les grands effectifs militaires et aériens entretenus, non seulement dans la France de l'Est, mais aussi à l'Ouest. On se demande pourquoi toutes ces formes d'activité reçoivent l'appui financier du gouvernement français, sans tenir compte du fait que le contribuable britannique doit trouver jusqu'à trente millions de livres sterling pour servir l'intérêt d'emprunts levés en Amérique et que nos contribuables doivent aussi verser de larges sommes pour payer l'intérêt de la dette que la France doit, alors que, de son côté, la France n'a, ni fait, ni proposé pour cette dette que la France, le sachent, un sacrifice équivalent au leur.

LA SÉCURITÉ CONTRE « TOUTE » GUERRE

Cet état de l'opinion publique a vicié les relations des deux pays. *Il faut leur redonner* confiance.

Pour la Ruhr, la Rhénanie, le Palatinat, il faut sans retard, trouver des arrangements. Une discussion franche et courageuse est indispensable à ces sujets.

Le peuple Français désire la sécurité. Le peuple Britannique caresse un idéal identique, mais, tandis que la France conçoit la sécurité en tant qu'assurée contre l'Allemagne, seule, l'Empire Britannique attribue à ce mot une signification beaucoup plus large : « *Ce que nous désirons*, c'est la sécurité contre la guerre ».

Le problème de la sécurité intéresse toutes les nations.

L'ANGLETERRE SOUFFRE COMME LA FRANCE

La question du désarmement est une affaire, croit M. Mac Donald, dans laquelle la Société des Nations, à la fois en la discutant et éventuellement en agissant, pourrait jouer un rôle important.

Le peuple anglais a, comme la France, ses dévastations de la guerre. Elles s'interprètent de forme économique, mais elles existent aussi cruellement que celles qui existent pour la France.

POUR GUÉRIR LES PEUPLES DE TOUS LES MAUX

Il faut pour le moment attendre les rapports des Comités d'experts et espérer que les deux pays se rapprocheront ensuite.

On lit encore dans la lettre du Premier Anglais :

« Si la France et l'Angleterre peuvent seulement se mettre d'accord, la coopération d'autres pays d'Europe sera assurée et il nous sera devenu possible de nous présenter aux Etats-Unis d'Amérique, non pas comme les débiteurs se disputant entre eux, mais comme une Europe unie et vivement désireuse, au moyen de sacrifices mutuels d'arrangement, de guérir les maux dont nos peuples souffrent aujourd'hui.

C'est sur une base de cette nature que je voudrais discuter avec vous nos problèmes restés en suspens ».

IL FAUT SE DÉBARRASSER DES PROBLÈMES DE LA RUHR DU PALATINAT, ETC...

Il ne faut pas se laisser empêtrer dans la masse *des détails qui ont pris naissance autour de* situations et de problèmes comme ceux de la Ruhr, des territoires rhénans et du Palatinat, il ne faut pas retomber dans le même cercle usé, pénible de controverses et de querelles sur des points qui peuvent avoir leur importance, mais qui ne sont pas essentiels.

M. Mac Donald termine en déclarant qu'il est entièrement prêt à une action commune avec la France action indispensable, pour remédier à la situation.

Réponse de M. Poincaré

La réponse de M. Poincaré est datée du 2 février. Le Président du Conseil français est pleinement d'accord avec M. Mac Donald tant sur l'exposé qu'il fait des questions à régler que sur les méthodes qu'il envisage pour les résoudre : « Pas plus que vous, écrit M. Poincaré, je ne voudrais dès aujourd'hui, entrer dans trop de détails formuler des propositions concrètes, mais je tiens à vous donner l'assurance que je suis prêt à aborder avec vous l'examen des grands problèmes qui restent en suspens et que j'apporterai à cet examen l'esprit de conciliation et la loyauté dont vous êtes animé. »

LES VŒUX DES DEUX PAYS SONT TOUT A FAIT CONCORDANTS

Tout regrettable malentendu doit être dissipé. La France est obsédée, depuis la signature de la paix, par deux légitimes préoccupations. Elle aspire à la réparation de ses dommages matériels et à l'établissement définitif de sa sécurité.

De son côté la Grande-Bretagne, dont la guerre a profondément troublé la vie économique, désire avant tout la restauration des marchés européens, la reprise générale du travail et la stabilité des relations internationales.

Loin d'être inconciliables, les intérêts et les vœux de nos deux pays sont tout à fait concordants et les uns comme les autres ne peuvent être satisfaits que par les mêmes moyens.

NOUS N'AVONS JAMAIS RÉCLAMÉ LE RHIN MAIS...

La France ne cherche pas l'anéantissement de l'Allemagne, politique ou économique. Créancière, elle ne veut pas réduire son débiteur à la misère.

D'autre part, aucun français raisonnable n'a jamais rêvé d'annexer une parcelle du sol allemand ni de faire d'un allemand un citoyen français.

M. Poincaré écrit plus loin : En dehors de l'Alsace, nous n'avons jamais réclamé le Rhin comme frontière. Nous avons demandé que l'Allemagne ne fut plus maîtresse de se servir du Rhin comme base militaire dans de nouvelles attaques contre la France.

Nous avons demandé que, dans l'intérêt de la paix générale, le fleuve formât barrière contre les agressions.

C'était la pensée qu'avait exprimée le Maréchal Foch au lendemain de l'armistice.

DES ANGLAIS PEUVENT-ILS CROIRE A UNE AGRESSION FRATRICIDE ?

La France ne demande que l'exécution du traité. Et le Président du Conseil ajoute :

Y a-t-il vraiment des anglais qui supposent que la France puisse faire des préparatifs fratricides contre leur pays ? Nous avons assez subi l'invasion germanique pour être forcés de nous prémunir contre elle. Nos armements n'ont aucun but de menace, nous voulons notre sécurité.

Notre politique vis-à-vis des Etats de la Petite-Entente a toujours eu le même caractère pacifique.

IL FAUT S'EXPLIQUER AU GRAND JOUR

On lit encore : « En prêtant aux Etats alliés de l'Europe centrale les ressources nécessaires à leur défense, nous n'avons d'ailleurs rien fait qui put nous appauvrir et nous empêcher de payer nos propres dettes. Les avances que nous avons consenties ne l'ayant été que moyennant les gages certains.

Sur tous ces points, je suis convaincu que des explications franches données au grand jour, mettront fin dans nos pays respectifs à des interprétations inexactes et détruiront des préventions inspirées par des renseignements erronés ou incomplets. »

NOUS ABANDONNERONS NOS GAGES QUAND LE REICH SE SERA LIBÉRÉ

« L'occupation de la Ruhr cessera quand l'Allemagne se sera libérée ; celle de la Rhénanie prendra fin quand les conditions marquées par le traité seront remplies et que notre sécurité sera garantie.

Les experts ne tarderont pas sans doute à déposer leur rapport. La Commission des réparations et les gouvernements alliés examineront suivant leurs attributions respectives, les avis donnés par les techniciens, confirme M. Poincaré. »

NOUS DEVONS DEMEURER UNIS

Le Président du Conseil remercie ensuite M. Mac Donald de lui avoir dit qu'il regarde la question des dettes interalliées comme se rattachant à celle des réparations.

Il est infiniment désirable qu'elles puissent être réglées en même temps ajoute-t-il. M. Poincaré formule le vœu que la Société des Nations trouve dans la confiance croissante des Etats qui en font partie, toute l'autorité dont elle a besoin pour remplir efficacement sa mission.

Il termine par ces mots : « Pas plus que vous je ne puis concevoir une Angleterre ou une France séparée l'une de l'autre ou même indifférentes l'une à l'autre.

Ce n'est pas seulement la France, ce n'est pas seulement l'Angleterre qui auraient à payer la rançon de ces dissentiments, ce serait toute l'Europe, ce serait toute l'humanité.

Nous devons à la civilisation de demeurer unis. Puisque nos deux gouvernements ont conscience de ce devoir, il n'est pas possible que nous ne nous entendions pas pour le remplir. »

M. CAILLAUX A MONTPELLIER

Montpellier, 2. — On annonce que M. Caillaux viendra le ? courant à Montpellier où il est invité par la jeunesse laïque. Il prononcera un discours sur la situation politique et financière et présidera un banquet démocratique.

---

tendu, devançant d'un bon mois son retour normal.

A défaut des preuves qu'il attendait du dénonciateur et que celui-ci, en somme, ne lui avait pas encore données — car il n'apportait jusque-là que son témoignage personnel — il trouvait dans ces deux faits qu'il s'était alors aisément expliqués malgré leur anomalie, des éléments suffisants pour croire déjà à la culpabilité de Raymonde...

Il n'avait plus dès lors qu'à écouter son interlocuteur jusqu'au bout.

Tout ce que celui-ci lui dirait, il n'en douterait pas, c'était à présent certain.

Et de la main il faisait signe à François de continuer à parler, comme s'il lui était maintenant impossible d'articuler le moindre mot.

— Oui, reprit alors l'aide-jardinier, tout a été cobiné entre madame et le docteur de la façon suivante : la fausse maladie de langueur expliquant l'alitement de madame. M. Chapenave se chargea de la délivrer secrètement... et l'enfant une fois né, d'aller le confier, dans des conditions particulièrement discrètes, à des parents d'adoption en qui il avait toute confiance..

« Ces conditions, je les connais mieux que personne, car une heure après la naissance de la petite fille... j'étais accroché à l'arrière de l'automobile qui emmenait le docteur et la nouveau-née, et j'allais assister à la petite comédie qu'il avait conçue pour se débarrasser de cette pauvre gosse tout en ne la perdant pas de vue. »

Et François Laugier narra alors à Pierre la transformation du docteur en commissionnaire, l'abandon devant le magasin des Mouret de la voiture à bras contenant le panier à linge servant de berceau provisoire à la fillette, la découverte de celle-ci par les papetiers-merciers de Lille, son adoption par eux, suivie du retour de Chapenave au château des Roches, d'où il ne devait repartir que pour aller se fracasser le crâne contre un arbre de la route, après avoir eu avec Raymonde le long entretien auquel le lecteur assisté, et que l'aide-jardinier répéta en partie à Bernaudier, évitant soigneusement de faire allusion à tout ce qui, dans cet entretien, avait trait à Jacques d'Ermont...

En sorte qu'à présent l'industriel savait tout — hormis le nom du complice de sa femme et les conditions dans lesquelles son honneur avait été entaché.

Ecrasé par la révélation de cette série de faits qui n'auraient pu laisser subsister en lui le moindre doute s'il n'avait été déjà convaincu de son infortune, Pierre, qu'une rage sourde dominait maintenant tout entier, se taisait toujours comme s'il attendait encore de nouvelles révélations de l'aide-jardinier qui, depuis un instant déjà, avait cessé de parler...

L'industriel ruminait seulement à voix basse des phrases inarticulées et sans suite, où s'entendaient seulement ces mots souvent répétés :

— Rose Fauvette... les époux Mouret... rue Nationale, à Lille.

François, pendant ce temps, considérait attentivement son maître, dont il semblait de son côté guetter une question — qui ne pouvait pas ne pas être posée par Bernaudier.

Et en effet celui-ci, regardant le domestique d'un œil étrange, lui demandait soudain :

— Alors... c'est tout ?

— Tout ce que je voulais dire... oui, monsieur, fit nettement François.

Il avait failli ajouter :

— Si monsieur trouve que ça n'est pas suffisant comme cela... il est bien difficile...

Mais cette ironique réflexion ne lui vint heureusement qu'en pensée et n'alla pas jusqu'à ses lèvres.

Déjà Pierre reprenait :

— Il me semble, mon ami, que vous avez cependant encore quelque chose à m'apprendre.

— Quoi donc, monsieur ?

— Le nom du misérable qui a attenté à mon honneur...

L'aide-jardinier recula sa chaise dans un grand mouvement d'effroi merveilleusement joué...

— Oh ! ça, monsieur... jamais ! refusa-t-il avec énergie..

« Je connais monsieur... je sais de quoi il est capable... Il me l'a encore prouvé tout à l'heure en m'étranglant à demi parce que j'avais été d'une franchise trop brutale... Et moi, je ne veux pas être la cause d'un malheur... Car Dieu sait à quelles extrémités monsieur pourrait se porter sur... oui... sur l'amant de madame, s'il le connaissait...

— Pourtant... vous n'avez pas eu cette crainte au sujet de a femme... observa Pierre Bernaudier... et je serais cependant en droit, sans même être l'homme violent que vous devinez en moi, de lui infliger la punition qu'elle mérite.

— Oh ! que non ! riposta l'aide-jardinier d'un air finaud... Monsieur aime trop madame pour qu'une chose pareille soit à craindre... et je suis bien certain qu'il lui pardonnera...

« Si j'avais pensé le contraire, jamais je n'aurais parlé...

— Pourquoi l'avez-vous fait, alors ?

— Parce que, je vous le répète, la tristesse persistante de madame est trop inquiétante... et qu'il faut la faire cesser...

« Pour cela, il n'y a qu'un moyen ; lui dire ce qu'est devenue sa fille... la lui rendre au besoin, ou tout au moins lui permettre de la voir... et je suis bien certain qu'il l'intention de monsieur... »

Pierre, qui paraissait être dupe de ces affirmations faites d'ailleurs sur un ton de parfaite bonhommie, demanda encore :

— Pourquoi, en ce cas, n'avez-vous pas plutôt été trouver ma femme pour lui apprendre à mon insu, tout ce que vous aviez surpris ?

— C'eût été tromper monsieur... et je lui suis trop attaché pour commettre un pareil acte vis-à-vis de lui, assura l'aide-jardinier avec aplomb.

Bernaudier ne reprit pas immédiatement la parole...

Il réfléchissait aux moyens de décider cet homme, qui savait le nom de l'autre — de celui pour qui Raymonde l'avait trompé et ridiculisé... oui, ridiculisé, puisque deux hommes avaient connu son déshonneur : Chapenave, mort il est vrai, et ce François Laugier, bien vivant celui-là et qui pouvait parler — de décider, disons-nous, cet homme à tout dire.

Et, habitué à manier les individus comme il l'était, connaissant à merveille le tréfonds de l'âme de la plupart d'entre eux, il n'en envisageait qu'une seul généralement infaillible — sans se douter que c'était à celui-là que son interlocuteur avait voulu l'amener.

Alors, brusquement, il prononçait :

— Me diriez-vous le nom que je veux savoir... si je vous donnais... voyons... vingt mille francs ?

Déjà l'aide-jardinier, d'un grand geste indigné, refusait.

— Oui... ce n'est pas assez, murmura Pierre, comprenant qu'il n'avait pas jeté aux yeux de cet homme un chiffre suffisamment impressionnant...

« Eh bien !... cinquante mille...

— Mais non ! s'exclama François qui était bien résolu à conduire cette enchère le plus loin possible... Pour qui monsieur me prendrait-il ?

— Pour un rude imbécile si vous refusez de faire votre fortune en prononçant un mot... un seul .. ce nom que je veux connaître, et connaître à tout prix, vous entendez...

C'était presque se livrer à la discrétion de son interlocuteur et il fallait que la rage et la colère l'égarassent singulièrement, pour que l'industriel, si avisé en affaires, conduisît celle-ci — car c'en était une — avec autant de légèreté.

Et, comme s'il craignait de ne s'être pas fait comprendre d'une façon suffisamment explicite, il prononçait, hachant les chiffres, d'un ton saccadé :

— Quatre-vingt mille... cent mille... cent vingt-cinq mille... cent cinquante mille...

Après cette dernière somme, il prit un temps d'arrêt...

François Laugier, qui comptait exiger seulement cent mille francs, eut peur en le voyant se taire soudain, de l'avoir laissé aller trop loin et d'avoir tout gâté par une excessive gourmandise...

— Ah ! monsieur, faut-il que je vous sois dévoué pour accepter une chose pareille...

— Pour accepter ! fit vivement Bernaudier. Alors... c'est entendu... vous allez parler.

— Il le faut bien, soupira le scélérat d'un air désolé

— Alors... le nom... le nom... dites.. dites vite...

— Et la somme... les cent cinquante mille... ne put s'empêcher de réclamer Laugier, laissant ainsi percer le bout de l'oreille...

Malgré sa hantise de connaître le nom de celui qui lui avait pris sa femme, Pierre était trop intelligent pour ne pas comprendre, à ces mots, que son interlocuteur venait de le rouler, et, comme on dit, dans les grands prix !

Et l'homme d'affaires réapparaissant un instant en lui, il s'écria, tout en tirant un carnet de chèques de son tiroir et en le jetant violemment devant lui :

— Ah ! Tu m'as fait marcher... mais pas autant que tu l'aurais pu, misérable, car j'aurais pu aller plus loin encore. »

« Mais ce qui est dit est dit.

« Tu vas avoir tes cent cinquante mille francs... c'est entendu... tu vois, je remplis et je signe le chèque...

« Et n'essaie pas de me faire encore grimper à l'échelle pour avoir davantage... Fini ce petit jeu-là... Tu n'aurais plutôt rien... dussé-je attendre que tu te décides à accepter ce que je te donne... »

Nerveusement, tout en parlant, il avait griffonné sur la première formule en blanc de son chéquier la somme annoncée, en l'indiquant payable au porteur, et il terminait en signant le papier d'un geste rageur.

Puis il l'arracha du carnet, l'avança dans la direction de l'aide-jardinier qui, à cet instant, doutant encore de sa bonne fortune, s'était mis à trembler comme la feuille, et, sans lâcher le chèque, il demanda de nouveau :

— Eh bien !... ce nom ?

— Jacques d'Ermont... l'ancien propriétaire des Roches, murmura l'aide-jardinier en arrachant presque le bienheureux chèque des mains de son maître... et en le serrant aussitôt dans la poche intérieure de son vêtement.

— Jacques d'Ermont... Jacques d'Ermont !... gronda Pierre d'une voix sourde. Oui... j'aurais dû m'en douter... ce ne pouvait être que lui !...

(A suivre).